

Benghebrit annonce des poursuites judiciaires contre les fraudeurs

Tricherie massive au concours de recrutement des enseignants

Page 2

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Onzième année - N° 3860 - Lundi 2 mai 2016 - Prix : 10 DA

Prison d'El Harrach

17 personnes
impliquées dans
l'évasion d'un détenu

Page 24

Affirmant que l'Algérie dépend totalement des recettes des hydrocarbures

Bouteflika appelle à la rigueur dans la gestion des fonds publics

Page 3

Alep la magique

Par Mohamed Habili

Aux Américains qui leur demandaient de faire pression sur le gouvernement syrien pour que celui-ci mette fin aux bombardements dans Alep assiégée, les Russes ont répondu par un nœud sans appel, pour le moins peu accordé à l'entente dont les deux superpuissances avaient fait preuve ces derniers temps. Ils voulaient bien plaider auprès de leurs alliés syriens la nécessité d'un arrêt des hostilités – encore n'est-ce que pour quelques heures – dans Damas, Al Ghouta, et Lattaquié, mais pas question pour eux de chercher seulement à les persuader d'étendre la trêve à Alep, où dans une grande mesure est en train de se jouer le sort même de la guerre. Ce désaccord entre les deux superpuissances signe la fin du cessez-le-feu partiel imposé par elles à partir du mois de février. La bataille décisive d'Alep a cependant commencé depuis déjà plusieurs semaines, mais l'entrée en vigueur de l'arrêt partiel (partiel en ce sens qu'en sont exclus les groupes réputés terroristes, comme le Front Al Nosra, la section locale d'Al Qaïda, et bien entendu Daech, mais d'autres encore, sur la caractérisation desquels toutefois il n'existe pas d'accord entre les parties prenantes) a entravé son développement. Plus rien désormais n'empêche qu'elle fasse rage. Qu'à partir de là elle se poursuive jusqu'à son terme est néanmoins une autre paire de manche.

Suite en page 3

Pension de 4 000 DA et calvaire au quotidien

La double peine des handicapés



Les personnes aux besoins spécifiques rencontrent «des handicaps» au quotidien, malgré une perception «plus évoluée» des individus et un combat acharné des associations. L'insertion des personnes handicapées dans la société et l'application de la législation les concernant restent très insuffisantes, au regard des agissements d'individus sans scrupule qui n'hésitent pas à profiter des malheurs de cette catégorie.

Pages 4 et 5

«L'information est une responsabilité», selon le président du Taj

**Ghoul prône une liberté
de la presse avec «éthique»**

Page 2

Célébration de la Journée internationale du jazz

**Le batteur ivoirien Paco
Séry enchante les Algérois**

Page 13

Benghebrit annonce des poursuites judiciaires contre les fraudeurs

Tricherie massive au concours de recrutement des enseignants

■ Plusieurs candidats ont pris des photos avec leurs téléphones et les ont publiées sur les réseaux sociaux, notamment Facebook, pour demander à leurs amis de leur fournir les réponses. Un comportement indigne venant de futurs enseignants détenteurs a priori d'un sens moral sans faille.



Par Meriem Benchaouia

Une fois de plus, le secteur de l'Education est rattrapé par un scandale de tricherie. Après la fraude aux épreuves du baccalauréat, le concours de recrutement des enseignants, comme les autres examens de fin d'année organisés par la même tutelle, vient d'être éclaboussé par une nouvelle affaire de tricherie sur les réseaux sociaux. En effet, quelques minutes seulement

après le début des épreuves, plusieurs sujets ont fuité sur les réseaux sociaux. Ainsi, plusieurs candidats ont pris des photos avec leurs téléphones et les ont publiées sur les réseaux sociaux, notamment Facebook, pour demander à leurs amis de leur fournir les réponses. Un comportement indigne venant de futurs enseignants détenteurs a priori d'un sens moral sans faille qui devrait, par là même, donner l'exemple aux élèves en matière

de réussite honnête. De son côté, Nouria Benghebrit, ministre de l'Education nationale, a affirmé que des tentatives de fraude ont été enregistrées après la distribution des sujets des épreuves. Certains candidats ont utilisé des moyens de nouvelles technologies pour envoyer le sujet via Internet et tenter d'avoir la réponse, a-t-elle expliqué. Les personnes impliquées dans les tentatives de fraude lors de ce concours seront poursuivies en

justice, a prévenu Nouria Benghebrit. «Toute personne confondue de perturbation du concours, soit en envoyant les sujets soit en tentant d'obtenir des réponses, sera soumise à enquête, comme cela a été le cas pour le baccalauréat», a déclaré la ministre. Affirmant qu'elle «ne tolérera aucune tentative visant la crédibilité de ce concours national», elle a précisé que «la loi sera appliquée de part les sanctions les plus sévères allant jus-

qu'à l'emprisonnement». La première responsable du secteur a ajouté qu'elle «ne permettra nullement que soit déstabilisée la confiance des candidats intègres qui ont pris part au concours en toute crédibilité et avec la volonté de réussir», affirmant que «leurs chances de réussite seront protégées». La ministre a indiqué que ce concours enregistrerait la participation de 971 964 candidats, répartis à travers 1 974 centres d'examen, dont 35 881 enseignants contractuels, se disant optimiste quant à la participation de cette catégorie. Il convient de rappeler que l'année passée durant l'examen du baccalauréat, le même phénomène de fraude a été constaté, obligeant notamment le ministère de l'Education à prendre des mesures pour empêcher la triche via les réseaux sociaux. Invité au forum de la Radio nationale, la ministre avait déclaré, la semaine dernière, que toute tentative de fraude au baccalauréat expose son auteur à l'exclusion pour une durée de cinq années, sanction la plus sévère, a-t-elle dit. Elle avait affirmé, dans ce contexte, qu'elle ne permettra à personne de porter atteinte à la crédibilité du baccalauréat. Le secteur de l'Education a entamé des opérations de sensibilisation en direction des parents et des élèves pour les inciter à compter sur soi et à s'interdire toute tentative de fraude, a-t-elle expliqué.

M. B.

«L'information est une responsabilité», selon le président du Taj

Ghoul prône une liberté de la presse avec «éthique»

«On se doit de promouvoir l'information responsable et dans le cadre de la liberté de la presse les médias ont le droit à la critique mais uniquement dans le respect de l'éthique du métier», a affirmé hier Amar Ghoul lors d'une rencontre organisée par son parti à Alger.

Lors de la conférence organisée hier par le Taj (Tadjamoue Amal el Djazair) à l'occasion de la célébration, demain, de la Journée mondiale de la liberté de la presse, le président du parti n'a pas manqué de rappeler l'importance majeure que relève la notion de responsabilité dans l'exercice et la diffusion de l'information. «C'est l'information objective et responsable qui a été mise aujourd'hui en débat et non plutôt l'information faite de langue de bois et source d'anarchie qui est, selon moi, à éviter». Pour M. Ghoul, plus que jamais les professionnels des métiers de l'information et de la communication doivent faire preuve davantage de responsabilité dans l'information émise, soulignant en parallèle que les journalistes peuvent exercer leur profession en toute liberté d'expression, à condition, néanmoins, qu'ils respectent l'éthique et n'entravent en aucun cas la souveraineté de l'Etat. A ce propos, «le parti du Taj est même d'accord avec le fait qu'il y est des critiques journalistiques concernant les



insuffisances qu'il peut y avoir au niveau du pays, cela peut même parfois être utile pour les résoudre, mais que cela doit être fait dans la déontologie de la profession», a-t-il déclaré. Sur une question qui lui a été posée sur la clarification des textes de loi concernant l'éthique journalistique, M. Ghoul a répondu en invoquant la nécessité de la mise en place d'un cahier des charges et ce, précisément quant à la ligne à ne pas franchir dans le droit de

l'exercice du métier de l'information et de la communication. «Je partage l'idée que nous avons besoin en urgence d'une concertation générale entre l'Etat et l'opposition afin de trouver un consensus pour définir clairement les devoirs et les droits de l'exercice des médias chez nous», a-t-il laissé entendre. Pour ce qui est des médias nationaux qui contribuent à noircir davantage l'image du pays et qui soutiennent notamment les médias étrangers, le

président du Taj a réitéré sa mise en garde en appelant les responsables de ces organes à faire plus attention. «Il est inadmissible de voir quelques organes complices de ceux qui veulent ternir l'image de notre pays», a-t-il indiqué. Par ailleurs, pour ce qui relève de l'état des lieux de la diffusion de l'information en Algérie, le D' Lazhar Maarouf, enseignant en sciences de l'information et communication à l'Université d'Alger 3, a donné son point de vue de spécialiste lors de son intervention. «L'Algérie reste encore très loin devant les médias étrangers d'où l'intérêt de l'introduction des TIC, car vivant à l'ère du numérique, il nous faut une révolution de l'information pour pallier ce grand retard», a-t-il souligné. Pour ce dernier, cet état de fait est on ne peut plus impératif, car ayant un impact direct avec l'exercice de la politique pour chaque Etat, et la mesure est plus que jamais indispensable. «On ne peut pas faire de la politique sans les TIC, l'information étant devenue une réelle arme massive. Celle-ci est plus que jamais essentielle pour les Etats afin de s'affirmer, d'où la nécessité de mettre en place des outils de communication sociale solides», a-t-il ajouté.

Yacine Djadel

Affirmant que l'Algérie dépend totalement des recettes des hydrocarbures

Bouteflika appelle à la rigueur dans la gestion des fonds publics

■ Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a reconnu hier une nouvelle fois que l'Algérie traverse une conjoncture économique «difficile» en raison d'une situation économique mondiale dans laquelle «les Algériens et autres peuples n'ont aucune responsabilité», a-t-il précisé dans un message à l'occasion de la Fête des travailleurs, lu en son nom par Mohamed Benamar Zerhouni, conseiller à la présidence de la République.

Par Nacera Chennafi

Dans ce cadre, le chef de l'Etat est revenu sur l'importance de la rigueur dans la gestion des fonds publics. «La maîtrise de nos équilibres financiers et économiques en cette conjoncture difficile que nous traversons actuellement à l'instar de tous les pays producteurs de pétrole, ne nous laisse pas d'autre choix que d'opter pour la rigueur dans la gestion des fonds publics, l'utilisation de nos ressources naturelles et la poursuite et l'approfondissement des réformes économiques structurelles en cours», lit-on dans son message.

Plus explicite, il a souligné que cette rigueur «doit être assortie de choix qui préservent, autant que possible, nos principes sociaux et notamment le maintien du niveau de vie des catégories aux revenus modestes». A ce propos, il a rappelé les engagements de l'Etat à conserver ses choix sociaux dans la récente révision constitutionnelle. «Nous faisons face aujourd'hui à une dépendance quasi totale aux recettes des hydrocarbures accompagnée par une implosion de nos importations commerciales avec une augmentation spectaculaire de leurs coûts nous obligeant à recourir à nos réserves de change. Nous voyons par conséquent, en la réduction ces derniers mois du volume de nos importations, un recul à maintenir impérativement», poursuit le président de la République. Abordant la prochaine tripartite, le président



P/VIDR

Bouteflika a affirmé que celle-ci sera l'occasion d'une concertation sur la poursuite du développement économique dans le sens de la consolidation de la dynamique enclenchée depuis quelques années en matière de création d'emplois et de baisse du taux de chômage. A ce propos, il a souligné que l'Algérie vient d'amorcer une phase qui implique davantage de mobilisation et de concertation entre tous les acteurs économiques, les entreprises et les administrations économiques, notamment les travailleurs et leurs directions syndicales autour des priorités économiques, affirmant qu'avec «l'unification de nos efforts, l'engagement de tous sur la voie du renouvellement, la compétitivité des entreprises, le rendement des travailleurs et le climat propice à l'investissement, nous pourrions accélérer le développement de notre économie en lui conférant une ambition industrielle qui soit à la hauteur des défis auxquels elle fait face». Dans ce cadre, il a appelé l'ensemble des travailleuses et travailleurs à

consolider leur soutien à l'effort national consenti en vue de réaliser les objectifs du pacte national économique et social de développement, tout en exhortant tous les partenaires sociaux et économiques dans le cadre de cet espace institutionnel national de concertation et de dialogue, à y adhérer afin d'accélérer le processus de réformes économiques et renforcer le développement industriel dans notre pays. Le Président a reconnu la difficulté de la conjoncture économique tout en se montrant optimiste pour atteindre le développement. «Il est vrai que l'Algérie traverse aujourd'hui un tournant économique difficile en raison des conjonctures économiques mondiales dans lequel nous n'avons aucune responsabilité, ni nous Algériens, ni de nombreux peuples qui luttent quotidiennement pour arracher leur droit au développement et au progrès», a-t-il souligné. Selon le chef de l'Etat «le tournant ne saurait entamer notre détermination à aller de l'avant dans le processus de développement qui est le

nôtre et nous y parviendrons avec l'aide de Dieu et avec l'effort de tous les enfants de notre chère patrie, jaloux de l'indépendance de l'Algérie sur tous les plans y compris économique». Optimiste, le Président a souligné que l'Algérie a le droit d'aspirer «légitimement» à l'édification en un court laps de temps, d'une économie productive, diversifiée et compétitive, rappelant la volonté de l'Etat d'encourager l'investissement productif et de renforcer la place de l'entreprise dans l'économie. Cependant, il a indiqué que ce serait «impossible» d'aspirer à une économie productive, diversifiée et compétitive sans le développement de la production nationale et la promotion d'exportations en plus des hydrocarbures et le renforcement de notre indépendance économique. Selon le Président «l'orientation des entreprises vers la diversification des sources génératrices de richesses, reste le meilleur garant de la durabilité de l'emploi et la préservation et l'amélioration du pouvoir d'achat des travailleurs». Il a appelé à la mobilisation des capacités productives, la libération des initiatives par l'amélioration de l'environnement de l'entreprise et la garantie d'un climat d'affaires favorable. Enfin, il est revenu sur la récente révision constitutionnelle, laquelle permet d'appréhender une nouvelle étape sur la voie de l'ancrage de la démocratie et la consécration des fondements de notre identité et de notre modèle de développement.

N. C.

Avec une population active de 11,932 millions et 1,337 million de chômeurs

Les femmes plus lésées dans l'emploi

L'Algérie compte une population active de 11,932 millions de personnes et un nombre de chômeurs de 1,337 million d'individus, soit 11,2% en septembre 2015 contre 10,6% une année auparavant, selon un bilan de l'Office national des statistiques (ONS) établi en septembre 2015, qui relève que le taux de chômage des femmes est plus important que celui des hommes. L'ONS qui réalise annuellement une enquête par sondage sur l'emploi a relevé une augmentation du volume de la population au chômage en septembre 2015 par rapport à la même période de l'année écoulée. Ce n'est un secret pour personne, le chômage en Algérie est un problème qui se pose avec acuité. Trouver un travail aujourd'hui relève du parcours du combattant. Les différents

dispositifs d'aide à l'emploi ne sont que des petits jobs de dépannage. Ces dispositifs ne servent qu'à combler le vide.

La catégorie des jeunes âgés entre 16 et 24 ans a augmenté à 29,9% en septembre 2015 contre 25,2% au même mois de l'année 2014 (31,1% en 2005). Contrairement à une idée reçue, qui dit que les femmes sont favorisées dans le monde du travail, il est constaté que le taux de chômage chez les femmes est plus important que celui des hommes. Il est estimé à 16,6% chez les femmes, contre 9,9% chez les hommes. Il a été constaté également que le taux de chômage des femmes ayant un diplôme universitaire est plus important que celui des hommes, avec un taux de chômage de 20,5% pour les femmes et de 8,5% pour les hommes.

Le taux de chômage chez les jeunes ayant un niveau universitaire en Algérie demeure en baisse que ceux ayant un niveau inférieur de 14,1% en septembre dernier, contre 16,4% en septembre 2014.

Par ailleurs, l'étude de l'ONS indique que les chômeurs de longue durée (cherchant un emploi depuis une année ou plus) constituent 71,2% de la population en chômage.

L'enquête note aussi que la part des chômeurs qui acceptent des emplois inférieurs à leurs aptitudes professionnelles, faute d'offre d'emploi est de 78,7%, des emplois pénibles pour 28% ou des emplois mal rémunérés pour 81%.

La population occupée se compose de 8,66 millions d'hommes et de 1,934 million de femmes, indique le même bilan

de l'ONS. Le salariat continue à constituer la forme dominante de la population occupée avec un taux de 69,8%. La catégorie des employeurs et indépendants représente 28,7% de l'ensemble de la population occupée. Quant à la structure de l'emploi selon le secteur d'activité, elle fait ressortir que les services marchands et non marchands absorbent 61,6% de la main-d'œuvre totale, suivi par le BTP (16,8%), l'industrie (13%) et l'agriculture (8,7%). En fonction du secteur juridique, l'enquête de l'ONS indique que le secteur privé emploie 58% de l'ensemble des employés, mais avec une disparité hommes-femmes puisque l'emploi féminin se concentre en particulier dans le secteur public avec 64,1% de l'emploi féminin global. Pour ce qui concerne l'affiliation à la

LA QUESTION DU JOUR

Alep la magique

suite de la page Une

Il faudrait pour cela que le camp ayant pris l'initiative de la déclencher, c'est-à-dire l'armée syrienne, avec l'appui de ses alliés, maintienne son avantage jusqu'au bout, jusqu'à la victoire. L'encercllement de la ville en est la première condition. Lui seul en effet peut couper les lignes de ravitaillement des groupes rebelles, terroristes ou non, encore que la plupart le soient, et empêcher l'arrivée de forces de secours depuis la frontière avec la Turquie. D'un certain point de vue, il en est effectivement de la bataille d'Alep, qui n'en est encore que dans ses préliminaires, comme de la bataille de Stalingrad. Au départ, rien ne prédisposait Stalingrad à devenir le champ de bataille où allait se décider le sort du plus important conflit armé de l'Histoire, ni sa position, ni sa valeur économique, ni le volume des forces qui s'y trouvaient déjà. Ce sont d'une part le cours de la guerre, autant dire ses hasards, et de l'autre la volonté des chefs suprêmes, Hitler et Staline, qui vont conspirer pour faire de la bataille dans cette ville sur la Volga somme toute secondaire le tournant de l'apocalypse déclenchée par les nazis trois années auparavant. Mais dès lors que l'ordre a été donné à la 6^e armée allemande de marcher sur Stalingrad, essentiellement à cause de son nom, donc pour sa valeur symbolique, les dés en étaient jetés, l'histoire du monde s'en trouvait dans une large mesure déterminée. Ainsi, comme tout porte à le croire, en sera-t-il de la bataille d'Alep, qui a commencé. Le camp qui l'emportera n'en aura pas pour autant fini avec l'ennemi. Il devra encore gagner d'autres batailles, dans d'autres villes et d'autres régions de Syrie. De même que les armées russes avaient dû mener d'autres batailles, dont quelques-unes presque aussi importantes que celle de Stalingrad, contre l'envahisseur allemand avant de l'écraser complètement. Mais qui vaincra dans Alep vaincra ailleurs que dans Alep. De cela tout le monde est convaincu, en Syrie et hors de Syrie. Il est comme ça des lieux et des villes magiques où les armées se donnent rendez-vous pour s'affronter dans une rage sans limite. Dans une débauche de fer et de sang. Et où la victoire a un goût qu'elle ne peut avoir ailleurs.

M. H.

sécurité sociale de la population occupée, elle est de 61,5% (contre 51% en 2005) avec 6,515 millions de personnes affiliées et 4,08 millions qui ne le sont pas.

Louiza Ait Ramdane

Pension de 4 000 DA et calvaire au quotidien

La double peine des handicapés

■ Les personnes aux besoins spécifiques rencontrent «des handicaps» au quotidien, malgré une perception «plus évoluée» des individus et un combat acharné des associations. L'insertion des personnes handicapées dans la société et l'application de la législation les concernant restent très insuffisantes, au regard des agissements d'individus sans scrupule qui n'hésitent pas à profiter des malheurs de cette catégorie.



Ph.D. permis non seulement de répondre à des besoins pertinents chez des personnes en difficulté, mais aussi de consolider le travail entre ces associations pour favoriser un plan d'action commun. Le deuxième axe concerne la réglementation. En effet l'association se positionne comme étant un acteur qui a son mot à dire, concernant l'application ou l'abrogation de lois et même faire des propositions de textes et ceci à travers l'organisation de séminaires et rencontres.

Les handicaps au quotidien

Les bâtiments publics demeurent toujours aussi inaccessibles, les infrastructures spécialisées gravement insuffisantes (trottoirs, sanitaires aménagés...), les transports inadaptés, etc... En effet, des sièges réservés aux handicapés existent au niveau des transports publics, mais il est quasi impossible justement de monter dans ces bus et autres moyens, à l'instar des taxis, dont les chauffeurs refusent de transporter des personnes en difficulté motrice, pour ne pas avoir à plier le fauteuil roulant et aider la personne en question.

Une assistance sociale

Une assistante sociale, bénévole bien sûr, fait partie de l'équipe. Elle s'occupe des personnes qui nécessitent un appui psychologique et fait même des visites à domicile. Ainsi que la problématique de la scolarisation des enfants qui est au cœur des préoccupations de l'association, pour laquelle elle œuvre en intervenant en compagnie de la présidente auprès des directeurs des établissements scolaires. L'intérêt est d'assurer une intégration et une participation pleine et effective des personnes handicapées, en assurant aux enfants handicapés l'accessibilité à l'école, aux moyens techniques pédagogiques et à la formation. Un enfant handicapé doit être scolarisé dans une école normale.

Objectifs de l'association

L'action de l'association est axée sur 2 chantiers principaux, selon les propos de A. Kayouche, chargé de communication, en premier lieu remédier aux besoins immédiats par la distribution de matériel et autres avec l'aide des bienfaiteurs et un travail de proximité. Ainsi que des caravanes envoyées dans toutes les régions du pays (Sud / Est / Ouest) pour déterminer les besoins directement sur le terrain (sans le concours de listes pré-établies) en compagnie d'associations locales qui activent le plus souvent sans coordination ou parfois souffrant de différends entre elles. Ces caravanes ont

l'association : «on ne sait plus à quel saint se vouer, on a sollicité les douanes qui nous ont orienté vers le ministère des Finances, et qui eux, nous ont renvoyé vers les concessionnaires, qui nous ont appris que c'est gelé, à quel niveau ? On ne le sait pas».

Un véhicule personnel permettra à la personne en difficulté motrice de se déplacer sans trop de peine, faire ses courses, se rendre à son lieu de travail et même à son université. Ou tout simplement aller se balader, mettant un terme à sa sédentarisation forcée. En effet, le vécu des handicapés moteurs n'est pas très reluisant. Surtout celui qui n'a pas de véhicule personnel ou un parent véhiculé.

A noter également, et concernant les logements, que des cas signalés de personnes ayant déposé leur dossier, avec la mention «handicapé», se voient attribuer des décisions de pré affectation au...5^e étage, selon les propos de la présidente de l'association El Amel.

Les chiffres : Deux millions de handicapés, pension de 4 000 DA...

Chaque année, le 14 mars, on célèbre la Journée nationale du handicap, alors que les personnes handicapées font partie de notre quotidien, mais en Algérie elles n'existent pour ainsi dire pas. Elles appartiennent au clair-obscur de notre société, à ses marges d'ombre et d'indifférence. Mises à part, quelques manifestations qui se tiennent ici et là, pour distribution de fauteuils roulants et béquilles.

Selon l'Office national des statistiques, il y a environ 2 millions de handicapés en Algérie mais selon diverses sources le véritable chiffre serait proche des 6 millions. En fait, les directions de l'action sociale DAS ne possèdent pas toutes les données et avec précision par rapport au nombre exact des personnes vulnérables ni sur les types de handicap. L'établissement d'un fichier national pourrait orienter significativement la politique d'insertion sociale et diminuer le taux de handicap en Algérie. En fait, le nombre réel de personnes handicapées en Algérie fait polémique.

Une enquête nationale, la première du genre en Algérie, a été lancée en décembre 2011 par le ministère de la Solidarité nationale et de la Famille pour établir avec exactitude la situation de cette frange de la population aux besoins spécifiques.

L'objectif de cette enquête est de pouvoir disposer de données statistiques fiables permettant une évaluation précise, qualitative et quantitative de la situation et des besoins des personnes handicapées.

Par N. Cherfaoui

Rencontré au siège de l'association «El Amel», A. B. n'arrivait pas à se contenir : «les handicapés sont exploités à leur insu... la réglementation qui impose aux sociétés de recruter parmi leur personnel, des personnes handicapés, est devenue un moyen de gain illicite. En effet, des sociétés recrutant ces personnes en leur allouant un salaire de 10 000 DA et les déclarent à 30 000 DA pour bénéficier des allègements fiscaux auprès des impôts, et éviter ainsi de payer des indemnités au profit des handicapés. C'est tout bonnement scandaleux», nous dira-t-il. Lui-même venu au siège de l'association pour parler de son problème, à savoir les retenues IRG sur son salaire, alors que la réglementation stipule des abattements de retenues IRG au profit des handicapés. Chose qui n'existe pas sur le terrain.

Lueur d'espoir : l'association El Amel

C'est dans une ambiance familiale que l'espace de l'association «El Amel» est animé. Nous fumes reçus par des visages souriants et conviviaux malgré le poids des souffrances et contraintes qui ne se manifestent pas au premier contact de ces femmes qui se disent être ensemble pendant toute l'année, et même leurs vacances, elles les programment pour les passer ensemble. Cependant une certaine amertume et parfois rage se déclarent par la suite lors de discussions et qui n'ont d'égal, que la bravoure et la détermination de ces femmes et hommes «courage».

L'association El Amel des handicapés moteurs de Bab El

Oued, sise à El Kettani, a vu le jour en novembre 1989 et n'a cessé d'activer à ce jour. Elle puise sa force dans la volonté de ses adhérents, bénévoles et bienfaiteurs. Elle a pour rôle de défendre les droits fondamentaux des personnes en difficultés motrices, et de les accompagner par des actions de solidarité et des formations qui se tiennent au siège même de l'association, avec un dévouement inégal de bénévoles, qui veillent à apporter leur savoir-faire et soutien généreusement. Les manifestations sportives occupent une place prenante dans l'action de l'association. Il faut dire que cette dernière compte parmi son équipe, des champions nationaux et internationaux, à l'instar de Karim et Rezig Hiziya, la présidente de l'association elle-même.

L'association est soutenue par de nombreux bienfaiteurs qui lui prodiguent des couches pour adultes, médicaments, produits détergeants, produits d'hygiène corporelle, fauteuils roulants et autres (on en fut témoin lors de notre passage. Une dame s'est présentée pour déposer des couches et médicaments et dans un souci de transparence, l'association se refuse de prendre des sommes d'argent liquide, déclaration faite par la présidente, Rezig Hizia.

Le mois sacré du ramadhan est une autre occasion pour l'association d'intervenir auprès des personnes nécessitées et à besoins spécifiques. Des repas chauds sont servis pour le «ftour» et pour la soirée «sahra», des projections cinéma plein air et des compétitions de pétanque en présence d'un arbitre officiel (Malika) destinées aux hommes et aux femmes sont organisées. Oui, des femmes qui ont conquis l'espace réservé d'habitude pour la gente masculine, et par là

Talai au sujet du futur port de Cherchell :

«Nous pouvons financer ce projet sans compter sur le Trésor public»

■ Boudjemaa Talai a déclaré que son département ministériel prévoit la mise en exploitation de ce projet à partir de 2021, notant qu'il s'agit du «plus grand port de la région méditerranéenne».

Par Asma S.

Le ministre des Transports, Boudjemaa Talai, a évoqué, samedi à Oran, la possibilité de financer le projet du futur port de Cherchell dans la wilaya de Tipasa sans compter sur le Trésor public.

«Nous pouvons financer le projet du futur port qui sera réalisé à Cherchell sans compter sur le Trésor public, car il s'agit d'une activité rentable», a souligné le ministre dans une déclaration à la presse, en marge de la cérémonie de signature de l'accord de stabilité et de développement entre l'Administration des ports d'Algérie et la Fédération des travailleurs des ports relevant de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA).

Boudjemaa Talai a ajouté que son département ministériel prévoit la mise en exploitation de ce projet à partir de 2021, notant qu'il s'agit du «plus grand port de la région méditerranéenne».

Par ailleurs, le ministre a fait savoir qu'une nouvelle organisation des ports est en voie d'élaboration, visant la création de



richesses et d'emplois.

«Les ports s'organisent beaucoup plus pour l'optimisation de l'activité export qui s'inscrit dans le cadre du développement de l'économie hors hydrocarbures», a-t-il encore déclaré tout en affirmant la création des couloirs

verts pour les exportations et l'amélioration du traitement lié à cette activité. Un accord social de stabilité et de développement des ports d'Algérie a été signé samedi au port d'Oran, entre l'Administration des ports d'Algérie et la Fédération des travailleurs des ports relevant de l'UGTA. La cérémonie de signa-

ture, qui intervient à la veille de la célébration de la Journée mondiale des travailleurs, s'est déroulée en présence des ministres des Transports, Boudjemaa Talai, du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Mohamed El Ghazi et de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Mounia Meslem, et du secrétaire général de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA), Abdelmadjid Sidi Said.

L'accord a été signé par le secrétaire général de la Fédération des travailleurs des ports et le président-directeur général du groupe gérant les ports algériens.

Cet accord, qui sera en vigueur pour les cinq prochaines années, insiste sur la stabilité qui permet la poursuite des programmes de développement des ports et le recours au dialogue dans la résolution des conflits. Le ministre des Transports a salué cet accord qui intervient, a-t-il dit, dans une conjoncture importante marquée par la réalisation de grands projets structurants dans le domaine des ports. «Il accorde la prio-

rité au dialogue dans tous les conflits et épargne la grève et la protestation dans cette période qui nécessite la stabilité et le calme pour achever les programmes de développement que connaît le secteur portuaire dans le pays», a ajouté le ministre.

Cet accord garantit aux travailleurs différents droits, surtout pour améliorer leurs conditions socioprofessionnelles, a également souligné M. Talai à la presse, en marge de la cérémonie de signature.

Il a, en outre, mentionné que la phase actuelle enregistre des projets d'extension et de modernisation de tous les ports algériens dans le cadre de la stratégie visant à insuffler une dynamique économique ambitieuse à l'avenir. La signature de cet accord s'est déroulée en présence des directeurs des entreprises portuaires qui comptent 16 000 travailleurs.

La célébration officielle de la Journée mondiale des travailleurs, le 1^{er} mai, a eu lieu cette année à Oran sous le slogan «Solidarité avec le peuple sahraoui».

A. S.

Aux yeux de la loi

Il faut dire que l'Algérie se distingue de ses voisins d'Afrique du Nord par une législation en faveur des handicapés relativement avancée, mais qui reste en grande partie lettre morte. Le problème, en effet, ne réside pas tant dans la loi que dans son application. Et c'est bien l'Etat qui, dans ce domaine comme dans d'autres, est gravement coupable. En 2002, une loi relative à la promotion et à la protection des personnes handicapées a été votée, mais les décrets d'application n'ont pas encore été tous publiés. L'Algérie a bien ratifié la Convention relative aux droits des personnes handicapées en 2009, puis a lancé une grande enquête nationale sur le handicap en 2011 (comme signalé plus haut).

En fait, les dispositions et les mesures prévues tardent à se traduire dans les faits. Ou se traduisent de façon dérisoire. Ainsi, l'article 5 de la loi de 2002 prévoit par exemple que «les personnes handicapées sans revenu bénéficient d'une aide sociale qui se traduit par une prise en charge et/ou une allocation financière». A signaler que le montant de ladite allocation est de 4 000 DA par mois... «On leur cède cette somme, à condition qu'on nous prouve qu'on peut vivre avec 100 DA par jour», avait rétorqué Rezig H., présidente de l'association El Amel. Cela fait des

années que les divers ministres de la Solidarité qui se sont succédé annoncent la revalorisation de cette allocation, ainsi d'ailleurs qu'une nouvelle loi sur le handicap. Mais rien ne vient. A souligner que le département du ministère de la Solidarité perçoit cette allocation comme étant une aide financière de l'Etat et non une paie, en considération d'une autre part de l'assurance également pour les personnes vulnérables, la couverture sociale, par l'accès gratuit aux soins et l'achat de leurs matériels, ainsi que la facilitation des procédures administratives d'accès aux allocations, en vue d'améliorer le niveau de vie des personnes handicapées. Autre problème : l'accès à l'emploi, essentiel dans la mesure où il est un facteur-clé d'insertion sociale. Un handicapé au chômage est davantage en situation d'exclusion. La loi de 2002 a beau prévoir un quota d'emplois réservés aux handicapés, dans la plupart du temps personne ne le respecte. Idem en matière d'accès prioritaire au logement, là encore prévu par la loi de 2002, qui reste lettre morte. Par ailleurs, et pour assurer l'accessibilité des handicapés au bâti, un texte d'arrêté interministériel a été publié en mars 2011. Reste aux organes de contrôle chargés de délivrer les permis de construction de l'appliquer afin de rendre obligatoire à tous les secteurs de construire «accessible» et dans le cas

contraire aucun permis de construction ne devra être délivré. Ne faut-il pas également rendre obligatoire l'introduction graduelle d'aménagements aux bâtisses déjà existantes pour les rendre plus accessibles aux handicapés. Pour rappel, un autre texte, qui n'est autre que l'ordonnance N° 10-01 du 26-08-2010 portant la loi de finances complémentaire de 2010, stipule que les personnes handicapées bénéficient de rabatement sur les retenues IRG de leurs salaires. La mise en œuvre reste à établir, comme rapporté par un témoignage au début de cet article.

La dignité comme revendication primaire

Le terme dignité revenait à chaque fois dans les entretiens, de la part des présents, lors de notre visite. Plus encore, le refus d'être castré dans une «catégorie» et être affilié à un ministère qui est la solidarité. «On est présent partout, pas seulement à la solidarité, on est dans la santé, le travail et autres, on revendique notre droit à être considérés comme étant des citoyens à part entière». Il en est de même pour l'assistanat auquel s'adonne l'Etat, à l'exemple des «couffins du ramadhan» distribués en se déplaçant au domicile des personnes en difficulté ce qui ne préserve guère leur dignité et leur fierté, selon les propos de Madame Aicha, assistante socia-

le. Et à Rezig Hizia d'ajouter : «La date de péremption de nombre de ces denrées approchaient de la fin», ce qui constitue un véritable mépris envers ces personnes.

La pension allouée aux personnes souffrant de handicap moteur qui s'élève à 4 000 DA, n'est versée (après obtention d'une carte qui relève du parcours du combattant face à une bureaucratie sourde) qu'à partir de 18 ans, comme si la personne de 0 à 18 ans n'existe pas. Aussi, les personnes dites «handicapés mentaux», pour bénéficier de cette carte qui leur permettra de percevoir la pension, doivent passer par la justice, pour que le tuteur obtienne un jugement d'incapacité ce qui constitue une véritable atteinte à leur dignité.

Et ce n'est pas la fin du calvaire, puisque des cas de retard de versement de la pension peuvent survenir. C'est le cas d'un handicapé qui, à force de déposer chaque jour son chèque pour le retrait de sa pension, s'est retrouvé redevable de 2 000 dinars à Algérie Poste après le versement de sa pension. Avec des taxes de 300 dinars, débités du compte non approvisionné à chaque fois qu'il présente son chèque pour le retrait de sa pension, le handicapé s'est retrouvé redevable à la poste d'une somme de 6 000 dinars, et lorsque la pension est enfin arrivée le compte a été automatiquement débité de 4 000 dinars

et il lui reste encore à payer 2 000 dinars.

Le droit à une citoyenneté à part entière

Malgré, ou à cause, de cette incurie, de nombreuses associations s'activent sur le terrain, dans toutes les wilayas du pays. Dans l'ombre d'un Etat inerte, elles accompagnent les handicapés, fournissent une aide à l'emploi (et en emploi d'ailleurs elles-mêmes un nombre substantiel), du soutien scolaire, de l'écoute. En dépit de moyens très modestes, elles accomplissent ainsi un travail remarquable, en comptant parfois sur le soutien d'associations ou d'organisations étrangères (à l'exemple de Handicap International).

L'objectif est de faire en sorte que le handicapé ne se sente plus comme une victime, mais comme un citoyen à part entière, qui doit avoir accès à tous les services dont bénéficient tous les citoyens est la revendication principale aujourd'hui des personnes aux besoins spécifiques. Il s'agit donc de défendre le droit à la citoyenneté. Il faut que la vision charitable, complaisante et compatissante se transforme en revendication des droits et non d'avantages et de privilèges.

Un sage avait dit un jour : «On reconnaît la qualité d'une civilisation à ce qu'elle fait pour les plus faibles».

N. C.

Maatkas

Sixième édition de la fête de l'olivier

■ De vendredi à dimanche, le village d'Ait Zaim dans la commune de Maatkas (25 km au sud de la wilaya de Tizi Ouzou) a abrité la 6^e édition de la fête de l'olivier.

Par Hamid M.

A l'initiative de l'association Tiguejdith en collaboration avec le comité du village, est organisée sous le patronage du ministère de la Culture, l'Assemblée populaire de wilaya (APW) de Tizi-ouzou, la direction de la culture et l'Assemblée populaire communale de Maatkas.

La cérémonie officielle a été rehaussée par la présence du président de l'APW de Tizi Ouzou, Mohamed Klalèche, qui a donné le coup d'envoi officiel.

Placé cette année sous le slogan «L'olivier, secret patrimonial matériel et immatériel d'un peuple», la manifestation a vu la participation d'une soixantaine d'exposants venus des régions avoisinantes et de plusieurs wilayas du pays avec des expositions de l'huile d'olive, l'huile de table, d'autres produits oléicoles, des outils utilisés pour la récolte, de taille et d'extraction, de plantes médicinales, de la poterie, des bijoux, de robes kabyles, de livres et autres produits du terroir.

Au programme de cette fête qui s'est poursuivie jusqu'à dimanche, des conférences autour de thèmes en relation à l'olivier et ses produits. Des enseignants et chercheurs de



Ph. > D. R.

l'université Mouloud- Mammeri de Tizi-ouzou devaient aborder à l'occasion des thèmes comme le secret «la valorisation des sous-produits oléicoles pour une oléiculture durable respectueuse de l'environnement» ou «la symbolique de l'olivier en Méditerranée». D'autres sujets ont été animés par des repré-

sentants de divers autres organismes et institutions, notamment de la direction des services agricoles (DSA), de l'ITMA de Boukhalfa, du SRPV de Draa ben Khedda et de l'ITAFV de Sidi Aich. Des sorties dans les oliveraies et des ateliers de démonstration concernant le greffage, la récolte, l'extraction,

le compostage, la fabrication de savon étaient également au programme de cette manifestation.

Côté animation artistique, les organisateurs ont prévu des galas, des récitals poétiques, du théâtre et de la chorale au bonheur des visiteurs et des participants. **H.M.**

Batna/Timga

Lancement de l'opération «Ports et barrages bleus»

L'opération «Ports et barrages bleus», a été lancée samedi aux abords du barrage de Koudiet Lamdaouar de Timgad (Batna), avec la participation des écoliers, a-t-on constaté. Initiés par l'antenne de pêche et des ressources halieutiques de Batna en préparatifs à la célébration le 7 mai prochain de l'opération «Ports et barrages bleus», l'opération a drainé une foule nombreuse de scolarisés, visiblement ravis de prendre part à une action civique et écologique. Munis de gants et de râteaux, les écoliers, et à leurs côtés les

«louveteaux» des Scouts musulmans algériens (SMA), ont décidé de rendre l'endroit encore plus attractif en ratissant large sur les abords du barrage, le temps de cette action, soldée par la collecte des débris qui s'y sont accumulés.

Le mouvement associatif, des institutions et des entreprises publiques et privées, ainsi que les volontaires, étaient nombreux et déterminés à prendre part à cette action de nettoyage, dont l'objectif majeur vise à

«préserver ce plan d'eau» et, surtout, sensibiliser le grand public sur la question de l'environnement, a expliqué le responsable de l'antenne locale de pêche, Aïssa Mechenane.

Cette action citoyenne à laquelle ont pris part également des éléments de la Protection civile, s'est déroulée sous un soleil resplendissant, dans de bonnes conditions et dans la bonne humeur.

Younès D.

Zones d'expansion touristique Laghouat

Un «vaste» plan d'aménagement des ZET en cours d'élaboration

UN «VASTE» plan d'aménagement des Zones d'expansion touristique (ZET), est en cours d'élaboration dans la wilaya de Laghouat, dans le but de promouvoir le secteur du tourisme, a-t-on appris auprès de la direction de l'aménagement du territoire, du tourisme et de l'artisanat. Doté d'un financement de 17 millions DA, cette opération concerne, notamment une étude technique relative à l'aménagement de trois ZET d'une superficie totale de 110 ha, repartis à travers les communes de Laghouat, Aflou et Ain Madhi, a-t-on précisé. Le projet de la création de ces ZET a connu auparavant un retard dû notamment au problème de l'identification de terrains destinés pour ces espaces, a-t-on fait savoir. Le plan d'aménagement de ces zones d'expansion touristique propose la création de nouvelles structures touristiques, (complexes, hôtels et jardins zoologiques), a-t-on expliqué. Dans le même sillage, le projet d'aménagement retenu en faveur de la zone de El-Rha et celle de Bakhdach, dans les communes d'El Ghicha et Sidi Makhlof, respectivement, a été réceptionné, selon la même source. Une enveloppe globale estimée à 65 millions DA a été réservée à ce projet portant sur la réalisation d'espaces verts et le raccordement de sites aux réseaux divers. Dans le cadre d'un programme complémentaire (deuxième tranche du même projet), la direction du secteur, prévoit la réalisation de nouvelles structures pour l'hébergement et le camping d'espaces verts et piscines sur chaque site, a-t-on ajouté. Le schéma directeur du tourisme, englobant les capacités et les perspectives du secteur du tourisme dans la wilaya de Laghouat au moyen et à long terme, a été finalisé, selon la même source. **Kamel L.**

Sidi Bel-Abbès

Deux corps de deux enfants repêchés d'un puits

LES AGENTS de la Protection civile ont repêché, vendredi soir à Sidi Bel-Abbès, deux corps de deux enfants tombés dans un puits situé dans une ferme au chef-lieu de la commune, a-t-on appris samedi auprès des services de cette institution. Les deux victimes, âgées de 11 et 16 ans et appartenant à la même famille, seraient tombées dans ce puits qu'ils n'auraient pas vu car couvert d'herbes denses, a-t-on indiqué. Les services de la Protection civile se sont déplacés sur les lieux avec des équipes de plongée et les deux corps repêchés ont été transférés vers la morgue du CHU de Sidi Bel-Abbès, a-t-on ajouté. **L.M.**

Sécurité et santé dans le travail à Guelma

1 100 mises en demeure aux entreprises en trois mois

Au moins 1 118 mises en demeure ont été adressées au cours du 1^{er} trimestre 2016 aux entreprises activant dans divers secteurs dans la wilaya de Guelma, pour non-respect des mesures de sécurité et de santé dans le milieu professionnel, a-t-on appris samedi de l'inspectrice locale de travail.

S'exprimant en marge des portes ouvertes sur les activités de l'Inspection du travail, tenues au centre scientifique de loisirs Salah-Boubenider, M^{me} Fouzia Bousseïsi, a fait savoir que le nombre de mises en demeure établi au cours des premiers mois de cette année a connu une hausse sensible, comparativement à la même période de l'année

précédente, où, a-t-elle relevé, «667 mises en demeure ont été enregistrées».

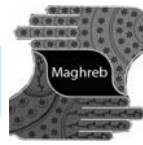
Abordant le volet du contrôle, M^{me} Bousseïsi a souligné que 1 047 inspections ont été effectuées durant la même période ciblant des entreprises et ateliers dans divers secteurs d'activités, précisant que l'année dernière, à la même période, 701 inspections du genre ont été effectuées.

Elle a précisé que les nouvelles données relevées de ces inspections seront exploitées dans une nouvelle étude sur le milieu professionnel à Guelma. Evoquant le volet de la consolidation de la présence de l'Inspection du travail à travers le territoire de Guelma, la respon-

sable a indiqué qu'une nouvelle annexe de l'Inspection du travail a été mise en service «récemment», dans la localité de Boucheouf au profit des employeurs de la région est de la wilaya, qui vient consolider celle ouverte dans la région ouest de la wilaya dans la commune de Oued Zenati.

Les portes ouvertes sur l'Inspection du travail qui s'inscrivent dans le cadre de la Journée mondiale de la sécurité et de la santé, célébrée annuellement le 28 avril, a drainé un bon nombre d'opérateurs économiques publics et privés, et des représentants des institutions.

Yanis G.



Sahara occidental-Maroc

Le Conseil de sécurité de l'ONU proroge le mandat de la Minurso

■ Le Conseil de sécurité de l'ONU a adopté vendredi la résolution 2285 (2016) par laquelle il proroge jusqu'au 30 avril 2017 le mandat de la Mission des Nations unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (Minurso).

Par Mondji T.

L'adoption de cette résolution, intervenue au début d'une session du Conseil de sécurité présidée par la Chine, n'a pas reçu l'unanimité de cet organe onusien et a traduit les tiraillements internes qui l'ont empêché d'avoir une position ferme contre le Maroc. Le texte a été approuvé par dix membres seulement, le Venezuela et l'Uruguay ont voté contre, alors que la Russie, l'Angola et la Nouvelle Zélande se sont abstenues.

En prenant la parole, juste après l'adoption du texte, le représentant du Venezuela a relevé que la résolution ne «condamnait pas avec énergie» les mesures de rétorsion prises par Rabat contre la mission onusienne.

«Le Conseil de sécurité a manqué une occasion d'envoyer un message ferme au Maroc», a-t-il dit à ce propos.

«Il fallait exiger le retour immédiat de la Minurso», a-t-il revendiqué, jugeant que la résolution ne fournit aucune garantie pour le retour de la composante civile de la Minurso expulsée par le Maroc.

«Le statu quo au Sahara occidental n'est plus tenable», a noté le représentant du Venezuela qui a expliqué qu'en votant contre le projet de résolution présenté par les Etats-Unis, son pays «restait cohérent avec ce qu'il avait dénoncé».

Le représentant de l'Angola a regretté le rejet des propositions constructives présentées par son pays pour le rétablissement du mandat de la Minurso. Son représentant a demandé que «le Conseil de sécurité soit constamment informé de la situation au Sahara occidental» en affirmant que le délai de trois mois accordé au Maroc pour rétablir toutes

les activités de cette mission était long en dépit du fait qu'il a été réduit de quatre à trois mois.

«Le Conseil de sécurité a manqué à ses obligations», a reconnu le représentant de l'Angola qui a regretté le fait que la résolution n'a rien prévu pour l'extension du mandat de la Minurso à la surveillance des droits de l'Homme dans les territoires occupés.

Le représentant de l'Uruguay qui s'est dit «surpris» par le contenu de cette résolution a indiqué que ce texte ne fait aucune référence aux causes qui étaient à l'origine du démantèlement de la Minurso et ne donne aucune indication sur les mesures à prendre pour rétablir ses activités.

Par ailleurs, la résolution



Ph : DR

adoptée vendredi après plusieurs jours de tractations demande au Front Polisario et au Maroc d'engager rapidement un cinquième round des négociations qui doivent être menées sous les auspices du Secrétaire

général de l'ONU.

Les négociations doivent aboutir à «une solution mutuellement acceptable qui accorde au peuple sahraoui le droit à l'autodétermination», souligne le même document. Le chef de

l'ONU est tenu en vertu de ce projet de présenter au moins deux rapports par an au Conseil de sécurité pour l'informer du déroulement des négociations.

M. T./APS

L'Algérie se félicite de l'engagement de l'ONU

L'Algérie s'est félicitée samedi de l'engagement «renouvelé» des Nations unies pour un règlement politique juste, durable et mutuellement acceptable qui pourvoit à l'autodétermination du peuple du Sahara occidental, indique un communiqué du ministère des Affaires étrangères.

«L'Algérie prend note de la résolution 2285 (2016) du Conseil de Sécurité des Nations unies sur le Sahara occidental qui s'inscrit globalement dans la cohérence des doctrines de l'Organisation universelle en matière de décolonisation et en ce qui concerne ses opérations de maintien de la paix, tout en enregistrant avec respect les motivations des cinq pays qui n'ont pas accordé leurs suffrages à ce texte», lit-on dans le communiqué rendu public suite à l'adoption par le Conseil de sécurité d'une résolution dans laquelle il a prorogé le mandat de la Minurso jusqu'au 30 avril 2017.

«L'Algérie accueille en particulier avec satisfaction la décision du Conseil de sécurité de reconduire le mandat de la Minurso pour une période d'une année et de reconnaître l'urgente nécessité pour cette mission d'être rétablie dans la plénitude de ses fonctions», ajoute la même source.

L'Algérie a rappelé la responsabilité du Conseil de sécurité dans le maintien de la paix et de la sécurité internationales et «escompte que des mesures seront rapidement prises afin de permettre à la Minurso d'accomplir pleinement son mandat, dont le couronnement réside dans l'organisation au Sahara occidental d'un référendum d'autodétermination libre et sans contrainte administrative ou militaire».

Dans cette perspective, l'Algérie «relève avec satisfaction la ferme et opportune réaffirmation du soutien du Conseil de sécurité et de la Communauté internationale au Secrétaire général des Nations unies, Ban Ki-moon, ainsi qu'à son Envoyé personnel, Christopher Ross et à sa Représentante spéciale, Chef de la Minurso, Kim Bolduc», souligne le communiqué du MAE.

«Elle se félicite de l'engagement renouvelé des Nations unies pour un règlement politique juste, durable et mutuellement acceptable qui pourvoit à l'autodétermination du peuple du Sahara occidental, conformément aux principes et aux objectifs de la Charte des Nations unies ainsi que des résolutions de l'Assemblée générale et du Conseil de sécurité», affirme la même source.

L'Algérie s'est également félicitée de la «précieuse» contribution l'Union africaine aux efforts des Nations unies «visant à permettre au peuple du Sahara occidental de décider librement de son destin».

Elle se réjouit aussi du renforcement de l'interaction de l'UA et de l'ONU sur la question du Sahara occidental, à travers notamment l'intervention devant le Conseil de sécurité de l'envoyé spécial de l'UA pour le Sahara occidental, l'ancien président mozambicain Joaquim Chissano, ainsi qu'à travers la position exprimée par le Conseil de paix et de sécurité et les initiatives de la présidente de la Commission de l'Union africaine.

«L'Algérie exhorte les deux parties au conflit du Sahara occidental ainsi que tous les acteurs internationaux intéressés à contribuer effectivement à la mise en œuvre scrupuleuse de cette résolution ainsi qu'au dépassement des crises récurrentes qui entravent l'œuvre de paix conduite par les Nations unies et à s'inscrire dans la perspective de l'avènement d'une nouvelle ère de paix, de sécurité et de prospérité pour tous les peuples de la région», conclut le communiqué du ministère.

M. T.

Libye

Une stratégie nationale pour combattre Daech

Le Chef du gouvernement d'union libyenne, Fayez al-Sarraj, a annoncé la mise en place d'une stratégie nationale pour combattre l'organisation terroriste autoproclamée «Etat islamique» (EI/Daech).

«Nous avons commencé concrètement à mettre en place une stratégie et un projet national pour mettre fin à ce fléau», a déclaré M. al-Sarraj au cours d'un discours diffusé tard jeudi soir. Daech doit être «anéanti par les Libyens et non par

une (...) intervention étrangère» pour préserver «la souveraineté de la Libye», a-t-il souligné.

M. Sarraj a insisté sur la nécessité d'une action concertée «pour anéantir Daech à Syrte (...) avec la participation de tous». Car, a-t-il dit, «notre guerre n'est pas au nom de, ni par loyauté envers des personnes ou des groupes politiques ou idéologiques, mais c'est une guerre au nom de la Libye et par loyauté envers la patrie». Il a fait état de «contacts avec tous

les commandements militaires (...) dans l'est, l'ouest et le sud pour (...) mettre en place les dispositions nécessaires au lancement de l'opération pour la libération de Syrte». Le gouvernement d'union nationale en Libye a annoncé jeudi la création prochaine d'un commandement militaire conjoint pour combattre Daech, appelant l'ensemble des forces armées à attendre ses instructions avant toute offensive. Le conseil présidentiel craint que des opérations unilatérales lancées par différents

groupes armés «pour libérer Syrte, ne se transforment en affrontements entre ces mêmes groupes, susceptibles d'entraîner le pays dans une guerre civile (...) qui ne peut que profiter à Daech». La Libye a été livrée aux milices armées depuis la chute du régime de Muammar Kaddafi fin 2011. Depuis fin mars, un gouvernement d'union nationale soutenu par l'ONU est installé à Tripoli et tente d'asseoir son autorité.

Slim O.

Irak

Baghdad sous haute sécurité après l'occupation du Parlement

■ La capitale irakienne reste sous haute sécurité après que des milliers de manifestants ont envahi le Parlement à Baghdad pour protester contre l'incapacité de la classe politique à s'accorder sur un nouveau gouvernement.

Par Ali O.

Criant, chantant et brandissant des drapeaux irakiens, les protestataires ont occupé pendant plusieurs heures samedi après-midi le Parlement situé dans la Zone verte, le quartier ultra-sécurisé de Baghdad où se trouvent les principales institutions de l'État.

Ces partisans de l'influent chef chiite Moqtada Sadr ont envahi le Parlement, certains saccageant du mobilier, a constaté un journaliste de l'AFP.

«C'est nous qui dirigeons ce pays à présent ! Le temps de la corruption est révolu», a lancé un manifestant. «Vous ne restez pas ici ! Ceci est votre dernier jour dans la Zone verte», a crié un manifestant à des parlementaires. Les forces de sécurité étaient présentes mais ne sont pas intervenues.

Des mesures ont été immédiatement prises par le gouvernement pour renforcer la sécurité autour de la Zone verte, où se trouvent également les bureaux du Premier ministre et des ambassades.

De leur côté, les manifestants ont placé des barbelés sur une route menant à l'une des sorties du quartier, empêchant certains parlementaires de s'enfuir. Les manifestants ont occupé le Parlement pendant six heures

avant de quitter le bâtiment à l'appel de membres de la milice de Moqtada Sadr et d'entamer un sit-in sur la place Ihtifalate dans la Zone verte, a constaté un photographe de l'AFP.

Le Premier ministre Haider al-Abadi a affirmé dans un communiqué que la situation à Baghdad était «sous le contrôle des forces de sécurité».

Cette montée des tensions intervient alors que la capitale irakienne était déjà placée en alerte ce week-end en raison des craintes d'attentats à l'occasion d'un important pèlerinage chiite. Une attaque revendiquée par l'organisation jihadiste sunnite État islamique (EI) a d'ailleurs provoqué dans la matinée samedi la mort d'au moins 23 personnes, dont des pèlerins, selon des responsables irakiens.

Les manifestants ont décidé d'envahir la Zone verte après avoir appris que les députés avaient de nouveau échoué à approuver la formation d'un gouvernement de technocrates proposé par le Premier ministre. Et l'agitation a débuté quelques minutes après une conférence de presse de Moqtada Sadr dans la ville sainte de Najaf. Le chef religieux chiite a vivement condamné l'impasse politique sans toutefois ordonner à ses partisans d'entrer dans la Zone verte. Les hommes politiques



Ph. > D. R.

«ont refusé de mettre un terme à la corruption et aux quotas», a dénoncé M. Sadr. Il a affirmé que ses partisans et lui-même ne participeraient à «aucun processus politique dans lequel il y a une quelconque sorte (...) de quotas sur les partis». Les postes-clés au gouvernement sont depuis

des années partagés sur la base de quotas politiques et sectaires, une pratique avec laquelle les manifestants veulent en finir. M. Abadi, un élu chiite arrivé au pouvoir en septembre 2014, tente depuis des semaines de faire approuver par le Parlement une équipe gouvernementale

composée de technocrates. Cette dernière pourra, selon lui, mener de manière plus efficace des réformes cruciales pour lutter contre la corruption.

Mais un certain nombre de politiciens s'y opposent redoutant de perdre leurs avantages.

Mardi, les députés avaient approuvé une partie des candidats proposés lors d'une séance houleuse qui a vu des parlementaires jeter des bouteilles en direction du Premier ministre.

«Le Parlement et le gouvernement (...) défendront toujours leurs privilèges aux dépens des réformes», a estimé Zaid al-Ali chercheur à l'université américaine de Princeton et auteur du livre «La lutte pour le futur de l'Irak». Pour lui, le mouvement de colère de l'opinion était «entièrement prévisible». Cette crise est également suivie avec inquiétude par les États-Unis qui craignent qu'elle «ne détourne» les autorités de la lutte contre l'EI qui constitue «la véritable menace» pour les Irakiens, selon un haut responsable américain.

Les États-Unis mènent la coalition internationale qui soutient les offensives des forces irakiennes pour reconquérir les territoires aux mains de l'EI, dont la deuxième ville du pays Mossoul. **A. O.**

Iran

Les alliés de Rohani remportent les législatives

Les législatives en Iran ont consacré le retour au Parlement des réformateurs qui, alliés aux modérés du président Hassan Rohani, y disposeront du groupe le plus important, mais sans toutefois atteindre la majorité, selon les résultats officiels publiés samedi.

C'est la première fois depuis 2004 que l'Assemblée ne sera plus dominée par les conservateurs et que les deux grandes tendances politiques iraniennes seront représentées de manière à peu près égale.

Sur 68 sièges qui étaient en jeu lors du second tour des législatives qui s'est tenu vendredi, la liste «Espoir» des réformateurs et modérés en remporte 38, contre 18 aux conservateurs et 12 à des indépendants.

En ajoutant ces sièges aux 95 remportés au premier tour du 26 février par les candidats de la liste «Espoir», ou proches, les pro-Rohani auront, avec au moins 133 sièges, le groupe le plus important au Parlement qui en compte 290, selon un décompte de l'AFP à partir des résultats officiels. Mais ils ne parviennent pas à la majorité de 146 voix. Les conservateurs, ou proches, et les indépendants suivront avec respectivement 125 et 26 députés.

Cinq représentants des minorités religieuses (juifs, arméniens, assyriens et zoroastriens) ont été élus dès le premier tour et l'élection d'une députée réformatrice a été invalidée à Ispahan (centre). Les pouvoirs du

Parlement sont limités par rapport à d'autres institutions du régime iranien comme le Conseil des gardiens de la Constitution, en partie composé de religieux nommés par le guide suprême, Ali Khamenei.

Mais, à un an de l'élection présidentielle à laquelle Hassan Rohani devrait se représenter pour un second mandat de quatre ans, ces résultats n'en représentent pas moins une victoire personnelle pour le président.

Depuis 2013, il a mené une politique de rapprochement avec l'Occident qui a culminé avec la conclusion, en juillet 2015, d'un accord historique sur le programme nucléaire iranien avec les grandes puissances.

Il faudra attendre la position des députés indépendants pour savoir si les alliés du président Rohani obtiennent la majorité de 146 sièges au Parlement.

La précédente Assemblée était largement dominée par les conservateurs avec plus de 200 élus. Quatre femmes ont été élues au second tour, portant à 17 le nombre de députées, dont quinze réformatrices, qui vont siéger au Parlement, contre neuf, toutes conservatrices, dans la précédente Assemblée.

C'est la première fois depuis la révolution islamique de 1979 que le Parlement comptera autant d'élus.

La nouvelle Assemblée se réunira fin mai pour élire son chef. Le président sortant, Ali Larijani, un conservateur modé-

ré, et le chef de file des réformateurs et modérés, Mohammad Reza Aref, devraient être en lice.

Contrairement aux plus radicaux de son camp, Ali Larijani a défendu l'accord historique du 14 juillet 2015 sur le nucléaire conclu entre Téhéran et les grandes puissances (États-Unis, Russie, Chine, France, Grande-Bretagne et Allemagne).

Le second tour des législatives est intervenu un peu plus de trois mois après l'entrée en vigueur de cet accord et la levée d'une grande partie des sanctions internationales contre Téhéran.

Mais, en l'absence de retombées économiques concrètes suivant la fin des sanctions, l'exaspération commence à se faire sentir en Iran.

Or, le président Rohani mise justement sur les retombées de cet accord pour faire baisser le chômage qui touche 11% de la population active, près de 25% de jeunes.

L'ayatollah Ali Khamenei, l'homme fort du pays qui a la main sur les grands dossiers nationaux et internationaux, a récemment souligné que l'Iran avait maintenant besoin de résultats «tangibles».

Il a accusé «l'ennemi» historique, les États-Unis, de faire pression sur les pays européens afin d'empêcher l'Iran de bénéficier concrètement de l'accord, incitant ses compatriotes à privilégier «l'économie de résistance», axée sur la production nationale. **S. A.**



Points chauds

Adversaires

Par Fouzia Mahmoudi

Si Nicolas Sarkozy est très loin d'être le candidat favori à la primaire de son parti qui doit se tenir en novembre prochain, il reste néanmoins soucieux de garder son image de présidentiable intacte et continue donc de donner, de temps en temps, son opinion sur l'actualité. Il est intervenu notamment cette semaine pour donner son point de vue sur Emmanuel Macron, le jeune ministre socialiste de l'Économie, qui a, selon un sondage publié la semaine dernière, été jugé capable de battre le président de Les Républicains aux présidentielles de 2017. Un résultat qui l'on s'en doute n'a pas dû mettre l'ancien chef de l'État de bonne humeur alors même qu'il doit faire face à la popularité inextinguible d'Alain Juppé et à la montée de Bruno Le Maire dans les sondages de la primaire. Comme lui, Emmanuel Macron a défié l'autorité du président en exercice. Comme lui à l'époque de Jacques Chirac, il a été ouvertement et vertement remis à sa place par l'occupant de l'Élysée. Nicolas Sarkozy revient sur la «Macronmania». «J'aime ce qui est franc et authentique, ce qui est sincère. M. Macron a été le plus proche collaborateur de François Hollande (...) c'est-à-dire au moment où a été enclenchée et votée la pire stratégie d'augmentation des impôts que la France ait jamais connue (...) Cela fait deux ans qu'il est ministre de l'Économie et qu'il ne cesse pourtant de dénoncer la politique qu'il est en charge d'appliquer. Je pense que c'est du cynisme», tacle le président des Républicains. Et de conclure : «Il vient nous expliquer qu'il n'est pas de gauche. Il est de quoi alors ? Quelle est la couleur du cynisme ?» Il semblerait surtout qu'au jour d'aujourd'hui le jeune ministre ne soit pas seulement un obstacle potentiel pour le président socialiste mais également pour l'ancien président de droite, qui même avec des chances assez minces de remporter la primaire de novembre prochain préfère visiblement prévenir que guérir et commencer dès maintenant à s'attaquer à ses adversaires potentiels. Mais finalement, Nicolas Sarkozy ne fait-il pas le travail de Juppé en défrichant le chemin jusqu'au château de l'Élysée en tentant de déstabiliser ses concurrents potentiels, ou l'ex-président croit-il vraiment en ses chances de victoire en novembre prochain ? Reste en tout cas que cette attaque aura du moins certainement fait plaisir à Hollande qui, ces dernières semaines, a clairement montré son agacement face à son ministre et peut-être futur compétiteur pour la place de candidat de la gauche. **F. M.**



Célébration de la Journée internationale du jazz

Le batteur ivoirien Paco Séry enchante les Algérois

■ La Journée internationale du jazz était célébrée dans la soirée de samedi à la salle Ibn Zeydoun d'Alger. C'est le batteur ivoirien Paco Séry qui a enchanté les amoureux du jazz avec un spectacle de haute facture. Des rythmes variés et des sonorités à plusieurs influences musicales ont fait danser le public durant une bonne partie de la soirée.

Par Abila Selles

Un concert alliant la puissance des rythmes à la diversité des sonorités et des influences musicales a été animé samedi soir à Alger par le batteur et compositeur ivoirien, Paco Séry, à l'occasion de la Journée internationale du jazz, célébrée le 30 avril de chaque année.

Organisé par l'Agence algérienne pour le rayonnement culturel à la salle Ibn-Zeydoun, ce concert a été l'occasion pour le public algérois de découvrir l'univers musical de ce batteur, considéré comme un des meilleurs du monde, et qui a accompagné durant sa carrière les plus grands noms du jazz, du maître du jazz-rock, Joe Zawinul, au légendaire bassiste Jaco Pastorius en passant par la chanteuse Nina Simone.

Accompagné de quatre musi-

ciens (basse, clavier, saxophone et guitare électrique) et de deux choristes, Paco Séry a joué durant une heure un jazz rythmé et éclectique, mêlant Funk, Soul music, Afro Beat ou encore sonorités d'Amérique latine et musique rock.

Casquette aux couleurs du drapeau ivoirien et baskets fluorescentes sous une veste et un pantalon noir, le musicien de soixante ans a donné le ton dès l'entame du concert avec un morceau entraînant durant lequel il a livré une puissance de jeu impressionnante doublée d'une grande maîtrise dans la direction des autres musiciens.

Ce jeu particulier, fait de solos endiablés à la batterie, d'arrêts brusques mais calculés, et d'une gestuelle énergique et communicative a très vite trouvé un écho favorable auprès du public qui a su apprécier le jeu de scène du leader et la complicité entre les



Ph. DK

musiciens, particulièrement durant les phases improvisées.

Après des titres teintés de funk et de rythmes latinos, Paco Séry qui assurait également le chant a rendu hommage au pianiste et claviériste autrichien dis-

paru en 2007 – et qu'il a accompagné durant 15 années Joe Zawinul – avec un morceau où se sont amalgamés les sons amples des claviers et les chants traditionnels d'Afrique de l'Ouest.

Intitulé «Victime», ce titre inédit qui a été composé par Paco Séry et Joe Zawinul a été aussi l'occasion de découvrir toute la puissance vocale de la choriste Sofia Nelson qui n'a cessé durant tout le concert d'interpeller le public pour le faire participer aux chansons.

Le compositeur a ensuite abandonné sa batterie pour un petit intermède musical en improvisant en compagnie du bassiste et du claviériste avec un instrument traditionnel africain nommé «Sanza» (sorte de petit xylophone qu'on joue avec les doigts). Le concert s'est conclu sur des morceaux plus funk, interprétés avec brio par Sofia Nelson et repris en chœur par le public dont la grande majorité s'était laissé entraîner par le rythme et les appels de la chanteuse.

A.S.

Théâtre d'Oran

«El Ghalta» gagne les faveurs du public

Le public du théâtre régional Abdelkader-Alloula d'Oran (TRO) a favorablement accueilli la nouvelle pièce «El Ghalta» (l'erreur), confirmant son engouement pour le registre de la comédie sociale.

Jouée samedi soir devant une salle archicomble, cette production du TRO est promise à un beau succès, compte tenu des réactions générées auprès de l'assistance qui a réservé de longues ovations aux artistes.

Le bel écho suscité chez le public s'explique assurément par la forte dose d'humour caractérisant les répliques que se donnent les différents protagonistes, mais également par la qualité des jeux chorégraphiques exécutés au rythme de compositions musicales du répertoire local et universel.

La pièce considérée aborde, sur un ton léger, la thématique du travail de la femme mariée et les mésententes et tiraillements du couple, entre exigences de la vie moderne et vision traditionnelle dans la société algérienne.

Le personnage Amar, enseignant au lycée et nouvellement marié, est confronté à la

volonté de sa femme de travailler afin de l'aider à construire leur couple, qui fait face à la dure réalité matérielle de la vie.

Amar finit par céder au désir de sa femme de devenir une femme active, mais cette dernière se rend vite compte que réussir l'équilibre entre son travail à l'extérieur et l'entretien de son foyer n'est pas chose aisée.

Sur les conseils de sa mère, elle décide de recourir aux services d'une bonne, sans se douter qu'elle vient d'ouvrir grand la porte à celle qui, bientôt, lui disputera son mari. S'ensuit alors une aventure aux conséquences inattendues, tenant en haleine le public jusqu'au tomber de rideau.

«Cette nouvelle œuvre représente d'abord la découverte d'un nouvel auteur, Fahsi Saïd, jeune dramaturge sélectionné par la commission de lecture du TRO pour avoir brillamment développé une thématique sociale d'actualité», a souligné le directeur du TRO, Azri Ghaoui. «La pièce a aussi permis à une pléiade de comédiens de révéler leurs qualités artistiques», a fait valoir M. Ghaoui, tout en se félicitant de cette nouvelle production

dont le montage a constitué, trois mois durant, «une plateforme de formation pour les jeunes talents».

La mise en scène d'«El Ghalta» est signée Moulay Meliani qui entreprend sa deuxième réalisation théâtrale après avoir co-dirigé «Nouar Essebar» en 2014 avec Fadéla Hachemaoui. Il est assisté par Abdelhafid Boualem, connu quant à lui pour son riche parcours dans le domaine du théâtre pour enfants.

Dans le cadre de sa nouvelle production «El Ghalta», le TRO a également fait appel au jeune scénographe Benhaddou Miloud, tandis que la composition musicale et la chorégraphie ont été confiées respectivement à Zami Mohamed et Aïssa Chouat. Les comédiens distribués dans cette pièce sont Fadéla Hachemaoui, Amina Belhoucine (Prix du meilleur espoir au Festival national du théâtre professionnel d'Alger (FNTP) pour son rôle dans «Nouar Essebar»), Amine Rara, Zaouch Houria, Bey Nacer, Mératia Mustapha, Tilmatine Leila et Djamel Drider.

F.H.

Théâtre régional Kateb-Yacine de Tizi Ouzou

Un vibrant hommage rendu à Chafia Boudraâ

Le théâtre régional Kateb-Yacine de Tizi Ouzou rendra un hommage à l'actrice Chafia Boudraâ le 8 mai, a-t-on appris samedi de son directeur Farid Mahiout.

Cette activité qui sera organisée sous l'égide de la direction de la culture rentre dans le cadre des festivités commémoratives des événements du 08 mai 1945 prévues dans la wilaya de Tizi Ouzou, a-t-il signalé.

«Nous rendrons cette fois-ci hommage à Chafia Bouraâ, l'une des grandes icônes du

cinéma algérien connue particulièrement pour son rôle dans le feuilleton «L'incendie» de Mustapha Badie extrait de l'œuvre de Mohammed Dib qui retrace une période de l'histoire d'Algérie sous le règne du colonialisme. C'est pour cette raison que nous avons tenu à l'honorer durant la journée du 08 mai», a soutenu M. Mahiout.

Il a rappelé que cette actrice est veuve d'un chahid qui a combattu au sein du FLN durant la guerre de Libération nationale et tombé au champ d'honneur à l'âge de 41

ans, d'où également le choix de cette date symbole de long combat pour le recouvrement de l'indépendance du pays.

«Dans le cadre de la préparation de cet hommage, nous avons rendu visite à Chafia Boudraâ qui a manifesté une grande joie et satisfaction et nous a rassuré de sa présence le 08 mai prochain à Tizi Ouzou», a-t-il affirmé, précisant que beaucoup de cinéastes et acteurs algériens seront également présents à ce rendez-vous.

M.K.

RENDEZ-VOUS CULTURELS

Galerie des ateliers Bouffée d'art

Jusqu'au 12 mai :

Deuxième édition du salon du jeune talent. Avec Hadia Hadjres, Ahmed Mebarki, Mya, Yasmine Bourahli, Djamel Talbi, Lamine Sakri, Yasmina Saadoun, Slimane Sayoud, Saïd Rahmani, parrainés par l'artiste Mustapha Adane

Galerie Dar El-Kenz

Jusqu'au 6 mai :

Exposition «Quadriphonie picturale» des artistes peintres Moussa Bourdine, Amar Briki, Adlane Djefjel et Moncef Guitta

Espace d'art contemporain d'El-Achour

Jusqu'au 9 mai :

Exposition «Strates» de Malek Saleh.

Coup-franc direct

Les supporters, ces laissés-pour-compte

Par Mahfoud M.

La décision de faire venir les fans des deux équipes qualifiées pour la finale de la Coupe d'Algérie à 6 h du matin reste intrigante et surtout révoltante à plus d'un titre. Comment fait-on déplacer plus de 50 000 supporters à cette heure alors que le match ne se jouera que neuf heures plus tard ? Que feront ces supporters durant toute cette période alors qu'ils pouvaient se présenter au moins à 13h ? On se demande après pourquoi ils sont violents. Il faudra sans aucun doute revoir cette programmation à l'avenir puisqu'il est anormal de faire déplacer les fans aussi tôt au stade, car il sera difficile pour eux de rester des heures à attendre le début de la rencontre. Il faut savoir que ces fans sont livrés à eux-mêmes lors de telles rencontres et ne bénéficient d'aucune commodité, ni eau, ni nourriture, surtout qu'ils attendent l'entame du match dans une ambiance quelque peu tendue. Il faut absolument revoir ces décisions et organisation qui ne peuvent en aucun cas encourager à canaliser les fans dans de meilleures conditions. Pourtant, ce sont ces supporters qui font que de tels rendez-vous sont réussis et eux, aussi, qui créent cette ambiance qui vient à manquer dans nos stades. Malheureusement, ce sont des laissés-pour-compte et on ne leur offre pas le minimum de commodités.

Coupe d'Algérie de handball Premier sacre historique pour le MC Saida

LE MC SAIDA a remporté pour la 1^{re} fois de son histoire la Coupe d'Algérie de handball (seniors-messieurs) en s'imposant face au CRB Baraki sur le score de 22-21 après prolongations (temps réglementaire 18-18), mi-temps (9-10) en finale de la 50^e édition, disputée samedi à la salle Harcha-Hacène (Alger). Dans une finale disputée de bout en bout, l'équipe de Baraki a pris le meilleur départ faisant rapidement un petit break au score, (7-3) à la 20^e minute, avant de voir le MC Saida revenir dans les 10 dernières minutes pour égaliser à (9-9) à la 29^e minute.

Mais les coéquipiers de l'excellent gardien de but de Baraki, Smail Kerbouche, concluent la première mi-temps avec un but d'avance (10-9), grâce à une contre-attaque concrétisée par Zouaoui. Au retour des vestiaires, le CRB Baraki a repris deux buts d'avance (14-12) après 10 minutes de jeu, instant choisi par les Saidis pour accélérer et revenir encore une fois au score (16-16) à la 20^e minute, pour ensuite passer devant pour la première fois du match (17-16) à 7 minutes du terme.

Les 5 dernières minutes du temps réglementaire ont vu les deux équipes se rendre coup pour coup, sans qu'aucune formation ne parvienne à faire le break.

C'est même le gardien de but Kerbouche (CRB Baraki) qui envoie les deux équipes en prolongation après un arrêt décisif à la dernière seconde, alors que le score était à égalité (18-18). En prolongation, les joueurs de Saida ont montré beaucoup plus de volonté et de détermination, parvenant à prendre deux buts d'avance (22-20) à deux minutes de la fin du match, écart qui leur permettra de remporter la première Coupe d'Algérie de l'histoire du club, sur le score de 22 à 21.

Le MC Saida succède au palmarès de l'épreuve à son adversaire du jour le CRB Baraki, sacré en 2015 aux dépens du CRBB Arréridj (25-20). Le MC Saida avait perdu sa 1^{re} finale en 2007 devant l'ex-MC Alger (22-38).

La suprématie du HBC El-Biar (dames) continue

De son côté, le HBC El-Biar a conservé pour la 4^e année consécutive la trophée en seniors-dames en battant en finale le GS Pétroliers par 15 à 11 (mi-temps : 9-3), samedi à la salle Harcha-Hacène (Alger). Dans cette finale entre les deux meilleurs clubs féminins du handball algérien, les joueuses d'El Biar bien aidées par l'excellente prestation de leur gardienne de but Fatma Bousoura, ont pris le meilleur départ, prenant rapidement l'avantage au score, 3 à 1 après 10 minutes de jeu. Agressives en défense et adroites devant le but adverse, les El-Biarroises ont continué à creuser l'écart au tableau d'affichage et rejoignent les vestiaires avec six buts d'avance (9-3).

En deuxième mi-temps, les Pétrolières méconnaissables en première période ont réussi à réduire le score (11-7) après 10 minutes de jeu, poussant le coach d'El Biar, Karim Achour à prendre un temps mort pour stopper le retour du GSP. Profitant du passage à vide des joueuses d'El Biar, les Pétrolières sont parvenues à recoller au score 10-14, mais c'est encore une fois la gardienne de but Bousoura auteur de plusieurs arrêts décisifs, notamment sur contre-attaque, qui offre le trophée à son équipe.

L'entraîneur du HBC El Biar, Karim Achour, s'est montré extrêmement heureux d'avoir réussi à conserver la coupe, conquise cette année de fort belle manière. «*Tout d'abord, je tiens à féliciter mes joueuses qui ont su rester concentrées tout au long de cette finale.*

Nous avons très bien entamé le match ce qui nous a permis de prendre le large au score.

En deuxième mi-temps, malgré le sursaut d'orgueil des joueuses du GSP, nous sommes parvenus à conserver notre avance et décrocher une nouvelle fois le trophée», a déclaré Achour.

Ligue 1 Mobilis (27^e journée) L'USMA enfin championne, la JSK lorgne la 2^e place

■ L'USM Alger et la JS Kabylie ont été les grands bénéficiaires de la 27^e journée de Ligue 1 Mobilis, clôturée samedi. Les Rouge et Noir ayant définitivement assuré leur titre de champion suite à leur victoire (3-0) contre l'ASM Oran, alors que les Canaris se sont relancés dans la course à la 2^e place malgré un succès difficile contre le RC Arbaâ (2-1).



Les Usmistes ont fêté avec faste leur sacre

Par Mahfoud M.

Avec 14 points d'avance sur ses premiers poursuivants au classement à trois journées de la fin, l'USMA est en effet assurée de terminer championne, tandis que la JSK, après un début de saison catastrophique, s'est hissée à la 2^e place du classement, suite à son succès contre le RCA. Les Canaris partagent cette 2^e place avec la JS Saoura, ex aequo avec 41 points chacun, ce qui promet une lutte acharnée entre ces deux clubs dans ce qui reste du parcours, pour décrocher une qualification directe pour la prochaine Ligue des champions d'Afrique. Devant leur public, les Rouge et Noir ont buté sur une solide équipe Asémiste, ayant bien résisté pendant les 45 premières minutes, avant de s'effondrer juste après le retour des vestiaires, tout d'abord devant Derfalou (46'), puis Benmoussa (57') et enfin Seguer (66'). De leur côté, les Canaris ont commencé par mener (2-0), grâce à Diawara (37') et Mebarki (54'), avant de se relâcher un peu en fin de rencontre, permettant à Kadri de

sauver l'honneur pour le RCA à la 85'. A l'instar de l'USMA et de la JSK, et contrairement à l'ASMO et au RCA, officiellement relégués en Ligue 2, d'autres équipes ont su tirer profit de cette 27^e journée, notamment dans le bas du tableau, où le RC Relizane et le CS Constantine ont remporté d'importantes victoires dans la course au maintien. La tâche de ces deux clubs n'était pourtant pas facile, respectivement contre la JS Saoura (2^e) et le DRB Tadjenanet (4^e), mais leur volonté de survie parmi l'élite a été finalement la plus forte, permettant ainsi au RCR de l'emporter contre les gars de Béchar (1-0), au moment où le CSC s'est remis à son défenseur Amine Aksas pour battre le DRBT sur le même score. De précieux succès à domicile qui permettent aux Sanafir de remonter au milieu du tableau, avec 36 points, au moment où le RCR devient le premier club non reléguable, avec deux points d'avance sur l'USM Blida, désormais 14^e, et qui se voit donc plus que jamais menacé par la descente, à seulement trois journées de la fin. Les Blidéens ont, certes, plus ou moins bien négoc

cié cette 27^e journée, revenant avec un nul de leur déplacement chez le CR Belouizdad (1-1), mais le maigre point récolté au stade du 20-Août n'a pas fait le poids devant les trois engrangés par le RCR, d'où son recul à cette position de potentiel 3^e reléguable, après l'ASMO et le RCA. La prochaine confrontation entre l'USM Blida et le RC Relizane s'annonce décisive et explosive pour le maintien. Mardi, en ouverture de cette 27^e journée, le NA Hussein Dey, qui visiblement avait déjà la tête à la coupe, s'était incliné sur un triplé de Ziaya : 5', 35' sp et 60'), au moment où l'autre finaliste de cette épreuve populaire, le MC Alger, a réussi à revenir avec un précieux point de son déplacement à Oran, après avoir tenu le MCO en échec (0-0). M. M.

RÉSULTATS ET CLASSEMENT

Samedi 30 avril :		
USMA- ASMO		3-0
MOB- USMH		0-0
CSC- DRBT		1-0
JSK-RCA		2-1
RCR- JSS		1-0
Mardi 26 avril :		
ESS- NAHD		3-0
MCO- MCA		0-0
Vendredi 29 avril :		
CRB- USMB		1-1

Portugal

Slimani et le Sporting Portugal s'offrent Porto

LE SPORTING Portugal reste en course pour le titre après sa belle victoire à Porto (3-1) samedi soir grâce, notamment, à un doublé d'Islam Slimani. Le Sporting Portugal s'est adjugé ce samedi soir le choc de la 32^e journée face à Porto (1-3). Les joueurs de Jorge Jesus peuvent remercier Islam Slimani, leur meilleur buteur, auteur d'un doublé (23', 44') et qui porte son total à 26 buts cette saison en Championnat. Hector Herrera avait égalisé sur penalty à la 35^e minute après l'ouverture du score de Slimani, mais le Sporting était au-dessus. Bruno Cesar a éteint les derniers espoirs des Dragons en marquant un troisième but à cinq minutes de la fin du temps réglementaire en profitant d'une erreur de main d'Iker Casillas. Alors qu'il reste deux journées à disputer, ce succès permet au Sporting de consolider sa 2^e place à deux points du leader, Benfica, vainqueur vendredi de Vitoria Guimaraes (1-0). Porto, 3^e, se retrouve relégué à 13 points de son adversaire du soir.

	Pts	J
1). USM Alger	55	27
2). JS Saoura	41	27
—). JS Kabylie	41	27
4). CRB	40	27
—). MO Béjaïa	40	27
—). DRBT	40	27
7). ES Sétif	37	27
8). NAHD	36	27
—). MC Oran	36	27
—). USMH	36	27
—). CSC	36	27
12). MC Alger	34	27
13). RC Relizane	32	27
14). USM Blida	30	27
15). RC Arbaâ	19	27
16). ASM Oran	18	27

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejournalalgerie.com>

A travers la co-production

El Ghazi : «Encourager la politique d'import-substitution»

LE MINISTRE du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Mohamed El Ghazi a insisté, samedi à Oran, sur l'encouragement de la politique d'import-substitution à travers la co-production. Lors d'un point de presse à l'issue de sa visite d'inspection et de travail dans la wilaya à la veille de la célébration de la Fête des travailleurs, le ministre a cité, dans ce sens, l'exemple de partenariat avec la société «Tosyali Iron steel Industry» qui a réalisé deux usines d'aciérie et laminoir et de fabrication de fils machines et qui projette la construction prochaine d'un complexe sidérurgique au niveau du pôle économique de Bethioua (Arzew), unique en Afrique et au niveau du bassin méditerranéen. Il s'agit d'un mégaprojet sidérurgique sur une superficie de 100 hectares devant être réalisé en moins de deux années et créer, à lui seul, 3 500 d'emplois, selon un membre du conseil d'administration de cette société, qui a déclaré «avec cet investissement, l'Algérie n'aura plus besoin d'importer de l'acier à partir de décembre 2017». «Nous continuerons à importer la matière première du Brésil et d'autres pays mais avec l'exploitation du gisement de minerai de fer de Gar Jbilet, l'Algérie gagnera énormément en économie de devises avec, à la clef, la réalisation d'un quai d'accostage au port d'Arzew

pour la réception de la matière première dans une première phase et l'exportation des produits finis dans une seconde phase», a-t-il ajouté. A Es-Sénia, le ministre a visité l'usine «MARTUR Algérie», spécialisée dans la fabrication des sièges pour l'entreprise automobile «Renault», qui projette d'intégrer localement d'autres éléments jusqu'ici importés. Au salon «expo vision 2016» à Oran, Mohamed El Ghazi a exhorté, en présence du secrétaire général de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA), Abdelmadjid Sidi Said, de soutenir les petites et moyennes entreprises qui cherchent des commandes au niveau du marché national. Impressionné par la qualité des verres ophtalmologiques produits à Hassi Bounif (Oran) par un laboratoire algérien «Sinal», le ministre a instruit le directeur général de la Caisse nationale des assurances sociales (Cnas) à un travail triangulaire avec les fabricants de verres ophtalmologiques et les opticiens pour la signature d'accords, rappelant que cette filière est inscrite dans les tablettes du gouvernement comme prioritaire à l'effet de réduire de manière graduelle l'import. Pour sa part, le Secrétaire général de l'UGTA a appelé à encourager les jeunes à investir davantage dans ce créneau.

Hania Y.

Skikda

Un quatrième terroriste éliminé par les forces de l'ANP

UN QUATRIÈME terroriste a été éliminé samedi après-midi suite à l'opération de ratissage menée par les forces de l'Armée nationale populaire (ANP) dans la localité de Kerkera, dans la wilaya de Skikda, indique un communiqué du ministère de la Défense nationale. «Dans le cadre de la lutte antiterroriste et suite à l'opération de ratissage menée par les forces de l'Armée

nationale populaire dans la localité de Kerkera, wilaya de Skikda, qui s'est soldée par la neutralisation de trois terroristes et la récupération d'armes à feu et de munitions, un quatrième terroriste a été éliminé, cet après-midi du 30 avril 2016, dans la même localité», précise le communiqué. «Cette opération est toujours en cours», souligne la même source.

A. S.

Lors d'une rencontre avec les agriculteurs à Béjaïa

Le wali «déclare la guerre à la bureaucratie»

UNE JOURNÉE d'orientation et de promotion de l'investissement dans le secteur de l'agriculture a été organisée par la wilaya jeudi dernier en présence de pas moins de 209 agriculteurs activant dans plusieurs filières agricoles telles que l'élevage de bétail, du poulet, etc... la transformation, l'oléiculture, ainsi que des représentants d'organismes d'accompagnement de l'investissement ANDI, CACI, ANSEJ, CNAC, Banques, Assurances, etc... «C'est la première rencontre du genre qui sera suivie par d'autres», a rassuré le wali, indique la cellule de communication de la wilaya. Les

agriculteurs seront divisés par filières lors des prochaines réunions afin de pouvoir écouter toutes leurs doléances et leurs suggestions afin d'y remédier et permettre de promouvoir l'investissement dans ce domaine qui est très faible, actuellement, vu les atouts et potentialités qu'offre la wilaya de Béjaïa pour développer ce secteur. Il s'agit de l'investissement dans le secteur agricole, rural, forêts et pêches. «Les rencontres vont permettre une déclinaison au niveau local de la politique nationale de développement du secteur de l'agriculture, du développement rural et de la pêche qui vise notamment, la

L'Algérie célèbre la fête des travailleurs



Loumis

Djalou@hotmail.com

Prison d'El Harrach

17 personnes impliquées dans l'évasion d'un détenu

■ Dix-sept personnes ont été présentées devant le procureur de la République près le tribunal d'El-Harrach, pour aide et assistance au détenu «H.Oussama» dans son évasion de l'établissement pénitentiaire d'El Harrach, indique samedi un communiqué de la cour de justice d'Alger.

Par Kamel L.

Selon l'enquête préliminaire menée par les services de la police judiciaire sous la supervision du parquet, l'évasion a été facilitée, planifiée et exécutée avec l'aide de l'avocate du détenu, la complicité de certains agents de l'établissement pénitentiaire et l'implication de certains membres de la famille du détenu, souligne la même source.

Une instruction judiciaire a été ouverte contre les inculpés pour association de malfaiteurs, complicité et aide et assistance à un détenu dans son évasion. Le juge d'instruction a ordonné la mise sous mandat de dépôt de dix inculpés et le placement sous contrôle judiciaire et des mandats d'arrêt contre ceux en état fuite. L'enquête suit toujours son cours. Sept personnes, dont 3 membres d'une famille et une avocate, ont été arrêtées et pla-



cées sous mandat de dépôt dans le cadre de l'enquête ouverte suite à l'évasion d'un détenu à El-Harrach, Alger, avait

indiqué samedi un communiqué de la Gendarmerie nationale, rappelle-t-on.

K. L.

ses formes». Il a incité les agriculteurs à investir davantage dans ce secteur tout en prenant en considération les consolidations des pôles agricoles existants au niveau de la wilaya et la valorisation des atouts et avantages comparatifs en matière de production (hors saison, export, qualité...). Il y a des potentialités énormes en matière de ressources naturelles: foncier, eau, forêts, maquis, parcours stepaniques, pêche et aquaculture. «Il faut juste les exploiter, valoriser et préserver», avait déclaré le wali devant les agriculteurs.

Hocine Cherfa

sécurité alimentaire, l'emploi, la diversification de l'économie, la substitution des importations par la production nationale, la promotion des exportations, le développement local, l'équilibre territorial, le développement de l'aquaculture et enfin l'optimisation et durabilité de l'exploitation des ressources halieutiques», souligne la wilaya dans un communiqué de presse qui nous a été transmis avant-hier. Lors de la rencontre de jeudi dernier, les agriculteurs ont exposé les difficultés qui retardent leurs projets comme celui de l'ouverture des pistes agricoles, le branchement en gaz et

électricité, le foncier agricole ainsi que le financement de leurs projets. Concernant ce dernier point, le chef de l'exécutif de la wilaya qui a écouté les plaintes des agriculteurs a informé ces derniers qu'il avait invité le directeur de la BADR à ce propos. Il a été instruit à faciliter la procédure du prêt bancaire dans le cadre de l'investissement. Quant au problème du foncier, le premier responsable de la wilaya s'est engagé à saisir par écrit toutes les instances concernées afin de débloquer la situation. Il dira: «la guerre est désormais déclarée à la bureaucratie dans tous les secteurs et sous toutes